

LA NOBLESSE COMTOISE AU TOURNOI DE CHAUVENCY

«Ce sont Berguignon la deriere...»: comme l'écrit le poète Jacques Bretel, des «Bourguignons» participent au tournoi organisé en 1285 à Chauvency en Lorraine. Il s'agit en fait de seigneurs venus du comté de Bourgogne, l'actuelle Franche-Comté: le terme «comtois» ne se trouve pas dans les textes médiévaux, au bénéfice du mot «bourguignon». Ces seigneurs n'appartiennent guère à la grande noblesse, laquelle affronte alors les difficultés de la croisade d'Aragon, auprès du comte palatin Othon IV de Bourgogne et du roi de France; – au moment où se tient le tournoi, Philippe III meurt à Perpignan. Sur les soixante-dix noms propres cités par l'auteur, dix se rapportent à des sires venus du comté de Bourgogne. Les miniatures du manuscrit Oxford Douce 308, copié à Metz au début du XIV^e siècle, illustrent les joutes où combattent deux d'entre eux. Dans la mesure où ils sont renseignés par des chartes et des actes de la pratique, ces seigneurs constituent des acteurs historiques et non seulement des personnages littéraires, même si le *Tournoi de Chauvency* a tendance à les idéaliser. A la manière d'un roman, le poème donne vie à ces seigneurs du XIII^e siècle. Il va jusqu'à faire connaître tel détail de leur allure physique; Etienne d'Oiselay y est ainsi réputé *morel*, c'est-à-dire brun. Ce texte invite à étudier la société noble des confins orientaux du royaume de France, sa hiérarchie, ses codes et ses valeurs. Je souhaite pouvoir préciser l'identité des seigneurs venus du comté de Bourgogne, avant d'examiner comment ceux-ci participent de la «communauté de sang et d'esprit» formée par les noblesses lorraine et bourguignonne et la manière dont ils incarnent, pour le poète comme pour son public, les idéaux de la chevalerie.

Une dizaine de seigneurs bourguignons

Dès le début de la fête, le dimanche 1^{er} octobre, le héraut d'armes Bruiant identifie huit des neuf seigneurs bourguignons. En tête figure

Pierre de Grailly. Son origine géographique est citée deux fois: il est «Li chevaliers de vers Bergoingne»¹ et «de Bergoine»². Les vers qui lui sont consacrés soulignent l'importance de ce personnage: «Bruiant, et cil qui est passéz / devant ses dames a main destre, / Qui tant est biaux, qui puet se estre? / Jaquet, c'est Perars de Grilli, / A biauté n'a pas failli / Ni a bonté, ice sachiéz / Il est de touz biens entechiéz»³. Les sept autres seigneurs sont évoqués à la suite du comte de Chiny et de son frère, Gérard de Looz: il s'agit d'Etienne d'Oiselay, de Simon de Moncley (ou de Clefmont), des frères de Saint-Remy, du sire de Faucogney, d'Hugues d'Annegray et de Milon de Ronchamp: «Ce sont Berguignon la deriere: / Ce est Estenes d'Oiseler, / Et ce est Simons de Moncler, / Li dui frere de Saint-Remei / Et

¹ Puissent Mesdames Colette Beaune et Mireille Chazan recevoir toute l'expression de ma gratitude. Je remercie de tout cœur Monsieur Michel Parisse de sa bienveillance et de sa généreuse érudition, et Mademoiselle Inès Leroy de sa gentillesse. Merci aussi à Constance et à Paul de leur longue patience.

Jacques Bretel, *Le tournoi de Chauvency*, éd. M. DELBOUILLE, Liège, Vaillant Carmanne / Paris, Droz, 1932 («Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule 49»), v. 763 [cité désormais: *Le tournoi de Chauvency*]. Sur le tournoi de Chauvency, cf.: E. MICHEL, «Les Tournois de Chauvency-sur-Chier (*sic*), poème du treizième siècle, de Jacques Bretex», *Académie impériale de Metz, Mémoires de 1865* (45^e année), 1863-1864, p. 553-648; E. DUVERNOY et R. HARMAND, «Le Tournoi de Chauvency en 1285», *Annales de l'Est et du Nord*, 1905, p. 368-416; Ch. BRUNEAU et M. PRINET, «Compte rendu circonstancié de J. BRETTEL, *Le Tournoi de Chauvency*, éd. M. DELBOUILLE», *Romania*, t. LIX, 1933, p. 131-140; A. DIDERICH, «Une comtesse de Luxembourg amie de la chanson française au Tournoi de Chauvency, 1285», *Jonghemecht-Zeitschrift für heimatliches Theater, Schrift und Volkstum*, fasc. 06-07 et 08, juin et août 1934; E. TREVISAN, «Le tournoi» de Jacques Bretel. *Roman du XIII^e siècle. Etude littéraire et socio-historique*, Thèse inédite de 3^e cycle, littérature française, Université de Lyon 2, 1980 (*non vidi*); J. VALE, *Edward III and Chivalry, Chivalric Society and its Context 1270-1350*, 1982, Woodbridge, Boydell, chapitre I: «The Late Thirteenth-Century Precedent: Chauvency, Le Hem and Edward I», p. 4-24; M. KEEN, *Chivalry*, New Haven, Yale University Press, 1984; M. PARISSÉ, «Le tournoi en France des origines à la fin du XIII^e siècle», in *Das ritterliche Turnier im Mittelalter*, Ed. J. Fleckenstein, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1985 («Veröffentlichung des Max-Planck-Instituts für Geschichte», 80), p. 175-211; D. HENRIOT-WALZER, *Le tournoi de Chauvency*, Dampicourt, Belgique, éd. de la Joyeuserie, 1996; M. NEUMEYER, *Vom Kriegshandwerk zum ritterlichen Theater. Das Turnier im mittelalterlichen Frankreich*, Bonn, Romanistischer Verlag, 1998, («Abhandlungen zur Sprache und Literatur», 89); I. LEROY, *Le Tournoi de Chauvency. Mise en scène d'une société dans un récit poème*, Mémoire de Licence sous la direction de M. R. Noël, Université de Louvain-la-Neuve, 2001.

² *Le tournoi de Chauvency*, v. 826.

³ *Ibid.*, v. 313-320.

li sires de Faucoingni, / Encoste eux Huguez de Negréz / Et Miles de Ronchamp deléz»⁴. Il faut attendre la fête donnée le mercredi suivant pour que soit mentionnée la présence à Chauvency d'un frère d'Etienne d'Oiselay, prénommé Jean; il y chante et danse en compagnie d'Alix de Louppy: «Jehans d'Oiseler la menoit»⁵. Sur la quinzaine de dames dont les noms sont connus, une seule à ma connaissance est bourguignonne ou «comtoise», du moins par mariage; il s'agit d'*Aëlys de la Nueve-ville*, c'est-à-dire de l'épouse d'Etienne d'Oiselay, seigneur de La Villeneuve. Elle apparaît au cours de la même fête du mercredi et chante en compagnie de Joffroi d'Apremont, l'un des héros du lieu⁶.

A ces dix personnages venus du Comté s'ajoutent des parents et alliés de feu Jean de Chalon († 1267), comte de Bourgogne et sire de Salins. Tel est le cas de Conrad von Hattstatt et de son fils Conradin, originaires de la région de Colmar en Alsace⁷. Le premier a épousé Stéphanie, fille du comte Ulrich II de Ferrette et d'Elisabeth de Bourgogne, elle-même fille de Jean de Chalon et de Mahaut de Bourgogne⁸. Morte en 1276, Stéphanie est donc déjà décédée à la date du tournoi, ce qu'ignorent les spectatrices qui applaudissent aux exploits de Conradin en disant qu'il fait honneur à sa mère⁹. Renaud de Trie († 1324), seigneur de Moucy-le-Châtel, est également apparenté aux Chalon: sa femme, Marguerite de Courtenay, veuve du connétable Raoul d'Estrées († 1280), est à la fois la petite-fille et la nièce de Jean de Chalon¹⁰. Elle porte le prénom de sa mère, née du premier

⁴ *Ibid.*, v. 356-362.

⁵ *Ibid.*, v. 2485-2490.

⁶ *Ibid.*, v. 2519-2524.

⁷ L'ascension de cette famille doit beaucoup à Rodolphe de Habsbourg. Conrad combat à ses côtés contre Ottokar de Bohême en 1278.

⁸ Elisabeth († 1277) a été mariée trois fois: à Henri de Vienne († 1233), au comte de Ferrette et à partir de 1248 à Henri de Vergy, dont elle a trois fils. Ulrich II de Ferrette († 1275) a lui-même épousé N. de Commercy, Elisabeth puis Agnès de Vergy, fille de Guillaume de Vergy. Elisabeth et Ulrich II ont eu au moins sept enfants, dont Stéphanie; Adélaïde, mariée à Ulrich von Regensberg; Sophie, qui épouse Conrad von Horburg, et Marguerite, alliée à Jean de Bourgogne, seigneur de Montaigu.

⁹ *Le tournoi de Chauvency*, v. 1044.

¹⁰ Trye-Château, arrondissement de Beauvais, Oise. Le mariage entre Renaud de Trie et Marguerite de Courtenay est célébré en 1285 ou 1286. Les Courtenay constituent une branche cadette de la famille royale, par leur ancêtre Pierre, fils de Louis VI. La mère de Marguerite a épousé en premières noces Henri de Ramerupt († 1249), puis Guillaume de Courtenay († 1280), avec lequel elle a eu quatre enfants, dont l'archevêque Robert II de Reims.

mariage du comte avec Mahaut de Bourgogne. Le père de Marguerite, Guillaume de Courtenay (1228-1280), seigneur de Champigneulle en Puisaye, est aussi le beau-frère de Jean de Chalon, époux en deuxième nocces d'Isabelle de Courtenay. Outre ces seigneurs, une dame, Agnès de Commercy, est alliée à la famille comtale; c'est en effet une nièce de Laure de Commercy, la troisième épouse du comte Jean de Chalon.

Des voisins

La plupart des Bourguignons cités dans le *Tournoi* sont implantés au nord du comté, dans la zone sous-vosgienne; c'est vrai pour Etienne et Jean d'Oiselay, pour les deux frères de Saint-Remy, pour le sire de Faucogney, pour Milon de Ronchamp et pour Hugues d'Annegray. Sauf Pierre de Grailly, dont le père est encore en vie, tous ont déjà reçu leur part de l'héritage paternel et détiennent donc des terres. Etienne et Jean d'Oiselay, fils cadets d'Etienne d'Oiselay, ont hérité à la mort de ce dernier en 1270 des seigneuries de La Villeneuve et de Flagy, au nord de Vesoul dans la vallée du Durgeon, un affluent de la rive gauche de la Saône¹¹. Elles sont situées sur le flanc ouest de la vaste châtellenie contrôlée par les sires de Faucogney. Les deux frères héritent également de droits dispersés: Etienne possède des droits à Saulx¹², à Ray-sur-Saône¹³ et plusieurs alleux proches de l'abbaye cistercienne de La Charité, le long de la Romaine¹⁴; Jean dispose pour sa part de droits à Bussières, dans la vallée de l'Ognon¹⁵.

¹¹ Arrondissement de Vesoul, Haute-Saône. Flagy est cité dès 1199; cf. Archives départementales de la Haute-Saône, G 1207, f° 239. Jean d'Oiselay, seigneur de Flagy, meurt le 6 mai 1313 et est inhumé à l'abbaye de La Charité, nécropole des Oiselay: «L'an Nostre Seignour MCCCXIII le mardi apres la feste S. Jaiques et S. Phelippe I may morut messi Jehans d'Oiseler sires de Flaigey. Proiez por luy.»; J. GAUTHIER, «Les inscriptions des abbayes cisterciennes du diocèse de Besançon», *Mémoires de l'Académie de Besançon*, 1882, p. 318, n° 137.

¹² Archives départementales du Doubs, B 406.

¹³ Archives départementales du Doubs, B 485.

¹⁴ En 1292, le comte palatin Othon IV donne à Etienne d'Oiselay «plenièrre puissance [...] de cui que lui pliray et voudra repanre» et celui-ci prend en fief du duc de Bourgogne ses alleux de Neuville-lès-La Charité, Pont-de-Planches, La Chapelle et du bois de Belle-Vaivre; Archives départementales du Doubs, B 44 et B 476.

¹⁵ Cf. A.-J. et F. BORREY, *Une maison franc-comtoise du XIII^e au XVII^e siècle, les sires d'Oiselay (1237-1654)*, Besançon, Imprimerie Faivre, 1923, p. 7.

Immédiatement après Etienne d'Oiselay, Jacques Bretel nomme *Simons de Moncler*, dont l'identification n'est pas sûre. Son prénom invite à le rattacher au lignage de Clefmont, dans le Bassigny¹⁶. Les Clefmont prêtent l'hommage au comte de Bourgogne pour le château du lieu et pour le prieuré, qui relève de l'abbaye de Luxeuil. Depuis le mariage de Symon IV de Clefmont († 1238) avec Isabelle de Joinville († 1270), ils possèdent en outre des droits sur la seigneurie de Montclair dans le diocèse de Trèves, qui constituait la dot d'Isabelle¹⁷. A la date du tournoi cependant, Symon V de Clefmont est déjà mort, sans doute vers 1280; son fils aîné et successeur se prénomme Ferry († 1290), et ses autres fils Jacques et Eudes¹⁸. D'autres indices invitent à penser qu'il s'agit plutôt d'un sire de Monclay, du nom d'une localité voisine de Besançon. Le seigneur de *Moncler* est régulièrement cité dans le poème à la suite d'Etienne d'Oiselay; or les Monclay comptent parmi les fidèles de ce dernier¹⁹. En revanche, nulle mention de Simon dans ce lignage; à la date du tournoi, les trois héritiers se prénomment Hugues, Gérard et Etienne.

Le poète évoque ensuite «li sires de Faucoingni», sans préciser le prénom de ce seigneur. Il s'agit d'Aymon, fils aîné de Jean de Faucogney († 1261) et d'Héloïse de Joinville († 1312). Sa famille paternelle, détentrice de la châtelainie éponyme et de la vicomté de Vesoul, compte parmi les plus importantes du comté de Bourgogne²⁰. Au nord-est de Vesoul, la

¹⁶ Cf. H. FLAMMARION, «Clefmont: une Maison comtale aux confins de la Bourgogne, de la Champagne et de la Lorraine (XI^e-XIV^e siècles)», *Annales de l'Est*, 1975-4, p. 373-401.

¹⁷ La seigneurie de Montclair est située en terre lorraine de langue germanique, sur les bords de la Sarre.

¹⁸ Ferry I se montre actif à partir de 1288; il prête hommage au comte de Bourgogne le 17 octobre 1288, moyennant 300 livres tournois; cf. *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté publiés par l'Académie de Besançon*, 1908, t. VIII, n° 410, p. 378. Tous mes remerciements vont à Monsieur Pierre Wagner et à Monsieur Hubert Flammariion.

¹⁹ En 1300, Gérard de Monclay reprend en fief d'Etienne d'Oiselay Vellefrange et des *meix* situés à Bonboillon et Bucey; cf. Archives départementales du Doubs, B 478.

²⁰ *L'état des fiefs* établi vers 1295 indique que Faucogney, Montigny-lès-Vesoul et la vicomté de Vesoul sont tenus du comte de Bourgogne: «Le sire de Facoigney tient de lui Facoigney, Montagney, la vicomté de Vesoul» ainsi que Saint-Remy et Ronchamp; cf. Bibliothèque municipale de Montbéliard, Ms. 1. En 1295, après le traité de Vincennes qui cède le comté de Bourgogne au roi Philippe IV, les Faucogney figurent parmi les rares barons comtois qui ne participent pas à la ligue «antifrançaise». Cette même année, le comte Othon IV octroie à titre de récompense à «ses aimez cousins Haymes

forteresse de Faucogney contrôle un site stratégique sur l'une des voies qui conduit du comté de Bourgogne en Lorraine, par la vallée du Breuchin et la haute Moselle. Aymon ne porte pas le titre de vicomte de Vesoul qui constitue avec les revenus afférents le douaire de sa mère, Héloïse. Parmi les vassaux des Faucogney se trouvent « li dui frere de Saint-Remei », dont les prénoms sont également omis. La seigneurie de Girard et de Philippe de Saint-Remy est située à l'ouest de Faucogney dans la vallée de la Superbe, un petit affluent de la Saône, non loin du monastère bénédictin de Favorney²¹. Les sires d'Annegray comptent parmi les fidèles des vicomtes de Vesoul²². En octobre 1269 par exemple, le chevalier Aimon d'Annegray, un parent d'Hugues, assiste la veuve du sire de Faucogney, Héloïse de Joinville, vicomtesse de Vesoul, dans une enquête l'opposant au comte palatin Othon IV²³. Au XIII^e siècle, Annegray dépend de l'abbaye de Luxeuil ; il s'y trouve un gros village qui compte au moins trente-six maisons, incendiées en 1293 au cours d'une expédition menée en représailles contre le seigneur-abbé²⁴. Milon, fils aîné d'Henri de Ronchamp († 1268), est un autre vassal des Faucogney : en septembre 1273, il reconnaît avec son oncle Thomas devoir la garde de quarante jours au château²⁵. Après les Vêpres siciliennes, il se rend avec Aymon de Faucogney dans les Pouilles, se portant au secours

sires de Faucoigny » diverses dîmes : « et ces don et cest octroy li a fait ledit Othes pour les services qu'il a faiz a li et les siens » ; Archives départementales de Côte-d'Or, *Recueil Peincedé*, t. 2, p. 638.

²¹ Saint-Remy : arrondissement de Vesoul, canton d'Amance, Haute-Saône. La seigneurie de Saint-Remy comprend notamment les villages de Saint-Remy, Anchenoncourt et Chazel.

²² Annegray : commune de La Voivre, canton de Faucogney, Haute-Saône. Ce lieu correspond à celui qui fut désigné à Colomban par le roi Sigebert d'Austrasie à la fin du VI^e siècle.

²³ Archives départementales de Côte-d'Or, B 10 4441, Cartulaire de Faucogney, n° 67. Avec lui se trouvent les chevaliers Ponce de Châtenois, sire de Brotte, Alard de Châtenois, Renaud d'Equivilley, les curés de Saint-Loup-sur-Semouse et de Fontaine-lès-Luxeuil et Henri, prieur de Fleurey-lès-Saint-Loup-sur-Semouse. Béatrix, veuve de Simon d'Annegray et mère d'Aymon, est citée en 1268 ; elle nomme ses huit enfants ; Archives départementales de Haute-Saône, H 324.

²⁴ L. SUCHAUX *et al.*, *Dictionnaire des communes de Haute-Saône*, Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts du département de la Haute Saône, Vesoul, t. VI, 1974, *sub verbo* : La Voivre.

²⁵ Archives départementales de Côte-d'Or, B 10 479 ; cf. *Mémoires et documents inédits...*, *op. cit.*, 1900, t. IX, p. 564 ; E. PHILIPON, « Les parlers de la comté de Bourgogne », *Romania*, t. XLIII, 1914, p. 498.

de Charles d'Anjou²⁶. Enclavée entre les possessions de l'abbaye de Lure et le comté de Montbéliard, la seigneurie de Ronchamp occupe une situation qui lui donne une certaine importance; elle commande en quelque sorte la route du Rhin. Le bourg de Ronchamp devient au cours du XIII^e siècle un lieu attractif où se tiennent des marchés et des foires et forme une étape sur l'itinéraire qui relie l'Italie à la Flandre par la Meuse et le Luxembourg²⁷. Cette terre a sans doute été inféodée par les sires de Faucogney à des parents et alliés qui prennent ensuite le nom de la localité. Le premier acte connu date de 1227. Pierre de Grailly pour sa part doit sûrement à son père Jean de Grailly le fait d'être présenté comme un Bourguignon. Ils sont évoqués aux vers 769-771: « Grilly au fils de bon prodomme / que d'Illande eci a Rome, / doit li renons de lui aller.» En février 1279, Jean de Grailly entre dans l'hommage d'Othon IV de Bourgogne pour sa seigneurie située dans le pays de Gex; il en reçoit cent livrées de terre et cinq cents livres en deniers²⁸. En 1281, alors qu'il se trouve en Gascogne, il reçoit d'Edouard I l'ordre de se rendre d'urgence en Bourgogne; en réalité, les reines Eléonore et Marguerite, qui cherchent à coaliser les adversaires de la Maison d'Anjou, veulent pacifier les relations au sein de la famille comtale de Bourgogne²⁹. Toute l'année est occupée à régler les litiges³⁰. Le 19 août 1281, à

²⁶ Cf. M. CHAPELIER, «Essai historique sur Beaufremont, son château et ses barons», *Annales de la société d'Emulation du département des Vosges*, t. IX, 1858, p. 158; E. CLERC, *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, Besançon, Marion, 1870, t. 1, p. 476 et n. 3. En Italie se trouve aussi Jean de Senoncourt, du nom d'une terre tenue en fief des comtes palatins de Bourgogne par Liébaud III de Beaufremont: cf. *Mémoires et documents inédits...*, *op. cit.*, 1908, t. VIII, n° 296, p. 267.

²⁷ Ronchamp: arrondissement de Lure, canton de Champagny, Haute-Saône. Cf. J. FINOT, *La seigneurie de Ronchamp et l'exploitation des houillères de cette localité, (1220-1789)*, Paris, 1882, p. 1-2. Le 11 septembre 1271, le comte palatin Othon IV accorde un sauf-conduit à tous ceux qui se rendront aux marchés et foires de Ronchamp; cf. L. GAUTHIER, *Les Juifs dans les Deux-Bourgognes*, Mémoires de la Société d'Emulation du Jura, 1914, p. 184. Pour la route qui passe par Ronchamp et Faucogney, cf. V. CHOMEL, J. EBERSOLT, *Cinq siècles de circulation vus du col de Jougne. Un péage jurassien du XIII^e au XVIII^e siècle*, Paris, A. Colin, 1951, p. 71, n. 39 et p. 75.

²⁸ Archives départementales du Doubs, B 46, f° 73 v°. A cette date, le comte cherche à s'assurer de la fidélité des vassaux de Léonette de Gex, veuve de Simon de Joinville.

²⁹ Eléonore écrit deux lettres à son fils Edouard I à ce sujet; le roi répond le 20 septembre 1280 qu'il s'engage à soutenir cette cause; cf. H. BUATHIER, *Jean I de Grailly, un chevalier européen du XIII^e siècle*, Mex (Valais), H. Buathier, 1995, p. 18; Colonel de GRAILLY, «Un Savoyard en Terre sainte au XIII^e siècle, Jean I de Grailly», *Revue savoisisienne*, 1937, p. 20.

³⁰ En octobre 1281, en présence des évêques de Langres et de Mâcon, les comtes Philippe et Othon IV s'engagent à accepter la sentence qui sera prononcée par Marguerite de

Paris, Jean de Grailly donne quittance à Othon IV de mille livres tournois, dont « huit vint livres [cent soixante] de tornois de restouement de chevaux dou tornoiement de Compignhie »³¹. Dès le 10 avril 1282, « en recompensation des servises a [lui] fait especialement », il reçoit du même comte le château d'Ougney dans la châteltenie de Dole, valant cent livres de rente, avec le droit d'acheter cinq cents livrées de terre au voisinage³².

Les seigneurs bourguignons qui se rendent au tournoi de Chauvency sont tous implantés dans les confins septentrionaux du comté, non loin du duché de Lorraine. Non seulement leurs terres sont voisines, mais encore ils appartiennent à la même génération.

Une même génération

Nos seigneurs ne peuvent être qualifiés de jeunes, au sens strict du terme. A la date du tournoi, le cadet est Pierre de Grailly : né en 1259, il est âgé de vingt-six ans³³. Il est aussi celui qui meurt le plus tôt, entre décembre 1289 et mars 1290³⁴. Mineur et se trouvant placé sous la tutelle de son oncle Thomas en 1270³⁵, Milon de Ronchamp a dû voir le jour vers 1255 ; ce qui lui confère environ trente ans en 1285. Aymon de Faucogney est pour sa part né après 1251 et avant 1261 ; il est donc âgé au plus de trente-

Provence, sous peine de 6 000 marcs d'amende pour le contrevenant ; cf. *Mémoires et documents inédits...*, *op. cit.*, 1908, t. VIII, p. 347. En 1281, Jean de Grailly entre dans l'hommage de Philippe de Savoie, comte de Bourgogne.

³¹ A cette date, Jean de Grailly donne quittance à Othon IV des sommes dues par ce dernier pour l'entrée dans son hommage et pour les arrérages du fief ; cf. *Mémoires et documents inédits...*, *op. cit.*, 1908, t. VIII, p. 344 ; Archives départementales du Doubs, B 69, f° 77.

³² Archives départementales du Doubs, B 383 f° 32. En avril 1292, Louis de Savoie, sire de Vaud et suzerain de Jean de Grailly, prête hommage à Othon IV pour le château de Morges et reçoit de lui la promesse qu'il sera mis en possession du château d'Ougney donné à Jean de Grailly ; Archives cantonales vaudoises, inventaire général, parch. C. I. IV D. 31.

³³ Cf. H. BUATHIER, *Jean I de Grailly...*, *op. cit.*, p. 36.

³⁴ *Ibid.*, p. 38.

³⁵ En 1270, Thomas de Ronchamp déclare avoir en *mainburnie* les enfants de son frère Henri et de la dame de Pierrefitte : « Milecons mes niez, fils a la dite dame de Perfite, por lui et por son freire ». Le frère de Milon se nomme Guillaume ; cf. Natalis DE WAILLY, « Notice sur les actes en langue vulgaire du XIII^e siècle », *Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. XXVIII, 1878, p. 100, n° 131.

quatre ans. La date de naissance des deux frères Etienne et Jean d'Oiselay est inconnue. Leurs parents ont déjà un fils, prénommé Jean également, en 1242. Ce *terminus* permet de leur attribuer au plus quarante-trois ans³⁶; mais la première mention d'Etienne date de 1266³⁷. Le seigneur de Moncley est né quant à lui après 1256³⁸. A lire les actes de la pratique, tous ont commencé à se montrer actifs à partir des années 1270, soit quinze ans avant le tournoi. Aymon de Faucogney, cité dès 1261, marié en 1269, entre en possession de l'héritage paternel vers 1271. Il est adoubé entre 1266 et 1271³⁹. Le premier hommage lige qui lui est prêté date de septembre 1273. Deux ans plus tard, en mai 1275, il accorde des franchises aux habitants de sa « ville »⁴⁰. Milon de Ronchamp doit le service de garde au château de Faucogney à partir de 1273⁴¹. Etienne d'Oiselay est cité en janvier 1275 dans un conflit l'opposant aux « citoyens » de Besançon⁴². Un acte daté de

³⁶ Jean est cité en 1242 dans une donation à l'abbaye de La Charité: *Ego Stephanus dominus d'Oiseler, notum facio omnibus praesentes litteras inspecturis, quod laudante uxore mea Clementia pro se et Johanne filio meo, dedi et concessi abbati et conventui de Caritate in elemosinam molendinum meum de Fresne Mamerti etc. Actum anno domini M. CC. XLII.*; P.-F. CHIFFLET, *Lettre touchant Beatrix, Comtesse de Chalon, laquelle déclare quel fut son mary, quels ses enfans, ses ancestres et ses armes, envoyée à Monsieur Lantin, conseiller du roy et maistre ordinaire en sa Chambre des comptes à Dijon*, 1656, preuve n° 95, p. 117-118.

³⁷ En juillet 1266, Etienne d'Oiselay approuve avec son aîné Guillaume un acte de leur mère, Clémence; Archives départementales du Doubs, G 96.

³⁸ Cf. H. DE FAGUET DE CASTELJAU, *Les sires de Durnes et Durnay*, 1974, dactyl., p. 79.

³⁹ En 1266, il est dit « donzel »: « Je Haymonins, donzels, sires de Falcoigneys »; cf. Archives départementales du Doubs, B 350; J. FINOT, « Les sires de Faucogney, vicomtes de Vesoul », *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 4^e série, 1^{er} vol., 1885, p. 249, P. J. n° 37.

⁴⁰ « Je Haygmonins, sire de Faucogney, fais scavoir à tous ceux qui ces presentes verront, que je ai mis en franchise ma ville de Faucogney selon la franchise de Conflans, ainsi comme cette lettre lou devise, et j'en ai fait par lou conseil mon oncle Haymé de Faucogney, seigneur de Villers, par lou loz et le consentement damoiselle Jehanne ma femme et de Joffroy mon frere. »; Besançon, Bibliothèque municipale, coll. Droz, Ms. 27, f° 153 (ou f° 301, les pages portant deux numérotations différentes). Je remercie Madame Gisèle David, qui m'a transmis le texte de ces franchises.

⁴¹ Archives départementales de Côte-d'Or, B 10 479; *Mémoires et documents inédits...*, op. cit., 1900, t. IX, p. 564; E. PHILIPON, « Les parlers de la comté de Bourgogne », *Romania*, t. XLIII, 1914, p. 498.

⁴² Le 24 janvier 1275, les citoyens de Besançon, représentés par Pierre, maire de la ville, et N. de Molans, chevalier, d'une part; Etienne dit le Roux, seigneur de Ruffey-sur-l'Ognon, Foulques, seigneur de Rigny-sur-Saône, *Estevenat* d'Oiselay et leurs aidants, d'autre part, prennent entre les mains de l'archevêque de Besançon et du comte Othon de Bourgogne l'engagement de se rapporter à leur jugement pour terminer leurs querelles; cf. *Mémoires et documents inédits...*, op. cit., 1908, t. VIII, p. 231.

1297 le mentionne comme chevalier. Au moment du tournoi, il est marié. Jean d'Oiselay, « donzel » en 1278, est réputé chevalier en 1297 également⁴³. Girard ou Girardet de Saint-Remy est nommé pour la première fois dans les sources en septembre 1275⁴⁴; il meurt avant 1304, comme l'indique un acte de vente opérée à cette date par « Jacques de Betaucourt, fils de feu Girart de Saint-Remy »⁴⁵. Ni lui ni son frère Philippe ne semblent avoir été faits chevaliers; Girard est écuyer en 1300 et Philippe en 1307. Pierre de Grailly se montre actif à partir de 1278⁴⁶. L'année suivante, il est adoubé et participe aux tournois organisés par le roi de France en l'honneur de Charles, fils aîné de Charles d'Anjou⁴⁷. En 1282, il épouse l'héritière d'Isarn de Bouville en Gascogne, nommée Thalèse. Au printemps 1285, il se trouve peut-être en Gascogne⁴⁸. Le 8 avril 1285, sa femme, enceinte, rédige son testament au Pays de Gex⁴⁹. Hugues d'Annegray n'est pas mentionné avant le tournoi de Chauvency; par la suite, son nom est cité le 29 mars 1295 dans le traité par lequel plusieurs seigneurs, apprenant la cession du comté par Othon IV au roi Philippe le Bel, s'engagent à appuyer par les armes leur refus d'hommage au roi de France. Hugues apparaît en treizième position sur une liste qui compte seize noms, avant Etienne d'Oiselay⁵⁰. « Hugues de Nègres » est

⁴³ En 1278, il est fait mention des dommages causés aux citoyens de Besançon par « Jehanz douseyr d'Oiseer »; Besançon, Bibliothèque municipale, coll. Droz Ms. 30, f° 299. En mars 1297, Clémence d'Oiselay, veuve d'Aimé d'Arguel, nomme exécuteur testamentaire son « très cher frère, Jean d'Oiselay, chevalier, seigneur de Flagy », avec Henri de Faucogney, trésorier de Besançon et Jean de Vaugrenans, chanoine de la même église; *Cartulaire d'Arguel, sub anno 1296*.

⁴⁴ Archives départementales de Haute-Saône, H 369: « per la main Girardet de Saint Remy... »; cf. aussi L. SUCHAUX et al., *Dictionnaire des communes de Haute-Saône, op. cit.*, t. V, 1973, p. 194-5.

⁴⁵ Cf. *Cartulaire de Faucogney*, 27 avril 1304. Jacques de Baudoncourt et Guillaume de Saint-Remy, écuyers, sont cités en août 1339, dans un traité de paix avec Metz auquel Jean de Faucogney appose son sceau: cf. *Académie de Metz*, 1865, p. 582. En 1346, Jacques de Baudoncourt, chevalier, fils de Girard de Saint-Remy, cède le château de Bétoncourt-lès-Brotte, au sud de Luxeuil, à la caution de Jean de Saint-Remy, chevalier; *Dictionnaire des communes de Haute-Saône*, SALSA, t. I, 1969, p. 290.

⁴⁶ H. BUATHIER, *Jean I de Grailly...*, *op. cit.*, p. 37. Pierre de Grailly est mentionné dans un acte de Edouard I.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 36.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 94.

⁴⁹ La même année, elle donne naissance dans des conditions difficiles à des jumeaux; elle meurt en 1287 et est inhumée dans le couvent des frères mineurs de Genève; cf. H. BUATHIER, *Jean I de Grailly...*, *op. cit.*, p. 38.

⁵⁰ Archives départementales du Doubs, B 39.

encore nommé dans un acte de 1301. Dans la première moitié du XIV^e siècle sont connus Jean et Aymon d'Annegray, cités en 1334.

Solidaires par leur appartenance géographique et générationnelle, ces seigneurs sont unis par les liens du sang

Des cousins

Des liens familiaux étroits unissent la petite dizaine de seigneurs bourguignons. Aymon de Faucogney et les frères d'Oiselay ont ainsi un arrière-grand-père commun, le comte Etienne de Bourgogne († 1241). Aymon est issu de l'alliance de ce dernier avec la comtesse Béatrix de Chalon-sur-Saône: de ce mariage est née notamment Béatrix de Bourgogne († 1260), épouse de Simon de Joinville († 1235) et mère d'Héloïse († 1312), elle-même mariée à Jean de Faucogney († 1261), le père d'Aymon. Les Oiselay quant à eux procèdent de l'union d'Etienne de Bourgogne avec Blandine de Cicon; leur fils Etienne d'Oiselay († 1270) est à la fois l'époux de Clémence de Faucogney († 1267), sœur de Jean de Faucogney, et le père d'Etienne et de Jean, présents à Chauvency. On le voit, les liens de parenté sont doublés par des alliances matrimoniales; par exemple, Clémence de Faucogney est à la fois la mère d'Etienne et Jean d'Oiselay et la tante paternelle d'Aymon de Faucogney.

Tableau de filiation n° 1: Les liens familiaux entre les lignages de Faucogney et d'Oiselay

Etienne cte de Bourgogne († 1241)	Plusieurs enfants dont Béatrix († 1260) ép. Simon de Joinville († 1235)	Héloïse de Joinville († 1312) ép. Jean de Faucogney († 1261) vicomte de Vesoul	Plusieurs enfants dont Aymon, sgr de Faucogney († vers 1299) présent à Chauvency
ép. Béatrix de Chalon	→	→	
a de Blandine de Cicon	Etienne d'Oiselay († 1270) ép. Clémence de Faucogney († 1267) sœur de Jean de Faucogney	Plusieurs enfants dont Guillaume sgr d'Oiselay († 1270) ép. Marguerite de Vienne	

	→	Etienne sgr de La Villeneuve ép. 1 / Alix de Choiseul († 1303) 2 / Jacqueline de Grandson Jean sgr de Flagy ép. Marguerite d'Andelot Héloïse de Beaufremont	Plusieurs enfants dont <i>Etiennet</i> , sgr d'Oiselay ép. Yolande de Choiseul († 1330)
--	---	--	--

Les Faucogney sont encore apparentés aux Moncley, s'il s'agit bien d'eux. Le sire de Moncley éventuellement actif au tournoi de Chauvency est en effet le fils d'Eudes († vers 1274) et de Sibylle de Verdun-sur-le-Doubs († 1300)⁵¹. De son premier mariage avec Hugues de Til-Châtel († 1249 à la croisade), sire de Coublanc, Sibylle a eu Alix, laquelle épouse en secondes noces vers 1277 Joffroi de Faucogney, un frère d'Aymon. Par son premier mariage, Sibylle est aussi la belle-sœur de Jean de Til-Châtel, qui a épousé Marie de Joinville, elle-même tante maternelle d'Aymon et de Joffroi de Faucogney.

Par le biais de Sibylle, les Moncley sont liés aux Beaufremont. Agnès de Vergy, sœur de Marie et tante de Sibylle, épouse en effet Pierre de Beaufremont († 1255)⁵². Elle est la mère de l'abbé Pierre de Lure et de Liébaud III de Beaufremont († 1302) et la grand-mère de Huard de Beaufremont, l'un des nobles lorrains présents à Chauvency.

⁵¹ Ce second mariage est conclu en 1256. Sibylle meurt en 1300 et est inhumée dans l'église des Jacobins de Dijon. Cf. H. DE FAGET DE CASTELJAU, *Les sires de Durnes et Durnay, op. cit.*, p. 79.

⁵² M. PARISSÉ, *La noblesse lorraine, XI^e-XIII^e siècle*, Lille, Université de Lille, 1976, p. 399 et n. 56.

Tableau de filiation n° 2:
Les liens familiaux entre les lignages de Faucogney et de Moncley

Marie de Vergy ép. Guy de Verdun-sur-le-Doubs →	Sibylle de Verdun sur le Doubs (†1300) ép. 1 / Hugues de Til-Châtel sire de Coublanc († 1249 à la croisade), frère de Jean qui épouse Marie de Joinville, tante maternelle d'Aymon de Faucogney présent à Chauvency →	Alix, veuve d'Etienne d'Igny-sur-Saône ép. vers 1277 Joffroi de Faucogney, frère d'Aymon, présent à Chauvency
	2 / Eudes de Moncley († vers 1274) →	Hugues, Gérard et Etienne de Moncley L'un d'eux est peut-être présent à Chauvency

Tableau n° 3: Les liens familiaux entre les lignages de Moncley et de Beaufremont

Agnès de Vergy sœur de Marie de Vergy tante maternelle de Sibylle épouse Pierre de Beaufremont († 1255) →	Plusieurs enfants dont Pierre de Beaufremont abbé de Lure Liébaud III de Beaufremont († 1302) →	Huard de Beaufremont présent à Chauvency Héloïse de Beaufremont, ép. Jean d'Oiselay, sgr de Flagy présent à Chauvency
---	--	--

Enfin, Huard de Beaufremont a lui-même d'autres attaches avec le comté de Bourgogne; sa mère est en effet issue de la branche du lignage de Choiseul qui tient la seigneurie de Traves, sur la Saône⁵³. Au XIV^e siècle,

⁵³ Liébaud III de Beaufremont épouse Marguerite de Choiseul († 1272), fille de Renard de Choiseul et de Marguerite de Brancion; puis, en deuxièmes nocces, Adeline de

d'autres unions perpétuent ces alliances entre les différents lignages. Ainsi, deux des neveux d'Alix de Choiseul († 1303) et d'Etienne d'Oiselay, seigneurs de La Villeneuve, à savoir Etiennot d'Oiselay et Guy de Choiseul, épousent respectivement Yolande de Choiseul († 1330) et Jeanne d'Annegray⁵⁴. L'une de leurs nièces, Catherine, est mariée après 1297 à Jean, seigneur de Saint-Remy.

Bien qu'étant issus de lignages étroitement liés entre eux, nos seigneurs relèvent de rangs hiérarchiques distincts, de la famille comtale aux seigneurs plus modestes.

Une hiérarchie à trois niveaux

Trois sires, Etienne et Jean d'Oiselay et Aymon de Faucogney, appartiennent à la famille comtale. Ils sont les descendants du comte Etienne de Bourgogne († 1241) qui a joué un rôle politique de premier plan avant de transmettre son pouvoir à ses fils Etienne d'Oiselay († 1270) et Jean de Bourgogne, comte de Bourgogne et sire de Salins († 1267). A la génération suivante, Etienne d'Oiselay est parfois qualifié de noble baron, par exemple en 1281 : « noble baron Estienne, seigneur Doiseler ». Signe de son rang, le lignage d'Oiselay est bien représenté au chapitre noble de Remiremont, notamment par Guyette, nièce d'Etienne et de Jean d'Oiselay ; sa mère fonde un anniversaire dans la même église⁵⁵. Un bas-relief de la porte de l'église abbatiale Saint-Pierre représente Clémence d'Oiselay, tante de Guyette, sœur de Jean et Etienne, abbesse du lieu au début du XIV^e siècle ; elle est figurée recevant l'investiture par le sceptre que lui donne l'empereur Albert, tandis que du côté opposé le chancelier impérial lui remet un diplôme⁵⁶.

Choiseul, dame de Scey sur la Saône, fille de Robert de Choiseul, seigneur de Traves, et d'Isabelle de Rougemont, petite-fille de Renard de Choiseul.

⁵⁴ Cf. J. GAUTHIER, « Les inscriptions des abbayes cisterciennes du diocèse de Besançon », *Mémoires de l'Académie de Besançon*, 1882, n° 138, p. 318 : *Hic jacet domina Iolans de Choiseul domina d'Oiseler. R. in pace.*

⁵⁵ Guyette est à Remiremont dès avant 1288 ; cf. Besançon, Bibliothèque municipale, coll. Boisot, Ms. 1209, f° 63. Pour la fondation d'anniversaire, cf. *ibid.*, coll. Boisot, Ms. 1190, f° 138.

⁵⁶ Besançon, Bibliothèque municipale, coll. Chiffet, Ms 1, f° 75.

Remiremont compte aussi des dames de Faucogney, telle Elisabeth de Faucogney, nommée dans le *Concile de Remiremont*, un poème en vers latins composé par un clerc de Toul dans la seconde moitié du XII^e siècle⁵⁷. Dans le *Tournoi*, au moment de la fête, Aymon de Faucogney est cité en quatrième position, ce qui ne correspond guère au prestige de son lignage. Du côté maternel, il est en effet apparenté à la fois à la famille comtale de Bourgogne et aux sires de Joinville : l'historien et sénéchal de Champagne Jean de Joinville est son oncle. Sur le manuscrit de *l'état des fiefs* du comté de Bourgogne établi vers 1295, un même signe, une main dont le doigt est pointé, distingue les grands seigneurs, dont les Faucogney, avec les sires de Vergy, Neufchâtel, Montfaucon, Jean de Chalon-Auxerre, Jean de Chalon-Arlay et le comte de Montbéliard. Le 2 août 1297, à Eltham, l'accord passé avec le roi anglais ou *conventio cum nobilibus Burgundie* fait figurer « Aymes sires de Faucoigin » en neuvième position, avant Etienne et Jean d'Oiselay, sur un total de vingt seigneurs⁵⁸. Dans les listes constituées lorsque la noblesse du comté se soumet au roi de France en avril 1301, le fils d'Aymon, Jean, est cité avant les sires d'Oiselay, aux nommés aux derniers rangs des chevaliers⁵⁹.

Après la famille comtale viennent les grands seigneurs, tel Pierre de Grailly, entré comme son père, Jean, au service des rois anglais. Originaire du Pays de Gex, Jean de Grailly joue un rôle important comme conseiller de l'Échiquier pour le roi Henri III ; avec Othon de Grandson, il suit en 1270 le prince Edouard en Terre Sainte, où il est nommé sénéchal de

⁵⁷ Ce concile très particulier tenu à l'abbaye de Remiremont, dans lequel ne sont admis que les jeunes religieuses et les clercs de Toul, constitue en fait une enquête, inspirée par l'*Art d'aimer*, sur le mode de vie amoureux des dames. Au dire d'Elisabeth de Faucogney, les qualités des clercs l'emportent sur celles des chevaliers ; cf. M. PARISSÉ, *Le concile de Remiremont*, poème satirique du XII^e siècle, *Le Pays de Remiremont*, 1981, p. 10-15.

⁵⁸ Th. RYMER, *Foedera, conventiones, literae, et cujuscunque generis acta publica inter reges Angliae alios quos vis, Londres habita aut tractata*, London, [s.n.], t. I, éd. 1816, p. 870 : « Sachent touz que, come li nobles homes, Johan de Chalon cuen d'Aussorre & sires de Rochefort, Renaudz de Burgoigne cuens de Mont Beliard, Johan de Chalon sires d'Arly, Johan de Burgoigne, Johan de Mont Beliard sires de Mountfaucon, Gautiers de Mountfaucon, Thebaudz sires de Noef-Chastel, Eymons de Mont Beliard sires de Montron, Aymes sires de Faucoigin, Estiephnes d'Oyselier sires de Ville Nove, Piers de Geneville sires de Marnay, Imbertz sires de Clerevaus, Johan d'Oyselier sires de Flagy, Wauchiers sires de Chasteau Vilein, Odes sires de Montferrant, Guilleaumes sires de Corcondray, Estiephnes sires d'Oyselier, Johan sires de Jou, Guilleaumes & Girardz seigneurs d'Arguel... ».

⁵⁹ *Cartulaire de Hugues de Chalon (1220-1319)*, éd. B. PROST et S. BOUGENOT, introd. par J. Gauthier, Lons-le-Saunier, 1904, p. 451, n° 594.

Jérusalem. A la date du tournoi, il est sénéchal de Gascogne⁶⁰. En 1279, c'est le roi Edouard I qui a adoubé Pierre⁶¹. En 1282, ce dernier se trouve à Naples, avant de combattre la même année dans le pays de Galles⁶².

Le lignage d'Annegray est attesté dès 1132. Dans le premier tiers du XIV^e siècle, Guie d'Annegray est l'abbesse des Clarisses de Lons-le-Saunier, signe du renom de sa famille⁶³. En mai 1263, Simon d'Annegray est invité à défendre les intérêts du comte palatin de Bourgogne, dans une affaire où se trouve aussi mêlé le comte de Bar, lui-même représenté par Richard d'Auxelles⁶⁴. Milon de Ronchamp participe aux mêmes opérations militaires qu'Aymon de Faucogney, dont il est un vassal; il le suit par exemple en Italie du Sud en 1283-1284. Sa famille forme peut-être une branche cadette des Faucogney. Lui-même entre dans l'entourage des comtes palatins; par exemple, en 1312 il est cité par le frère du comte, Hugues de Bourgogne, qui lui lègue une forte somme d'argent et les gages des Lombards du bourg de Granges: «a M. Miles de Ronchamp trois cents livres et lui quitte les gages»⁶⁵. Le sire de Moncley, proche d'Etienne d'Oiselay, – ils sont toujours cités ensemble dans le poème –, mène avec ce dernier plusieurs expéditions contre les citoyens de Besançon. En 1300, Gérard de Moncley, écuyer, reconnaît tenir en fief du seigneur d'Oiselay la terre de Vellefrange et des biens sis à Bonboillon et à Bucey-lès-Gy⁶⁶. Par la

⁶⁰ Chateaubriand évoque les Grailly dans les *Mémoires d'outre-tombe*: «Françoise de Foix, comtesse de Chateaubriand, était sœur de Lautrec et du maréchal de Foix, braves comme les Grailly, sans avoir les talents du captal de Buch», «Supplément à mes mémoires», Paris, Gallimard, (Bibliothèque de la Pléiade), t. II, 2^e éd., 1951, p. 950.

⁶¹ Le 24 juillet 1279, Jean de Grailly, père de Pierre, écrit au roi Edouard I d'Angleterre: «Très chiers Sires, Pierre mes fils vous respondra de ce que vous me mandastes par li; a qui creyez il vous plaist de ce qu'il vous dira par moi. E por ce Sire, que autre foyz vous me fut playsir de dire quand temps serayt e il me playret que vous le avant dit Pierre feriez chevalier. Sire se il vous playset en bon eage desormais d'estre chevalier [...]»; cf. H. BUATHIER, *Jean I de Grailly...*, *op. cit.*, p. 37.

⁶² Pierre de Grailly a rencontré Charles dit le Boîteux à Paris en 1279; en 1282, il se trouve à Naples, où il sert dans les troupes de Charles d'Anjou; cf. *ibid.*, p. 37 et n. 374.

⁶³ Bernard d'Annegray est cité en 1132; Nardouin d'Annegray vit entre 1205 et 1230; cf. L. SUCHAUX *et al.*, *Dictionnaire des communes de Haute-Saône*, *op. cit.*, t. VI, 1974. *Guie de Negrez*, abbesse du couvent des clarisses de Lons-le-Saunier, est citée en 1323 et en 1324; Archives départementales du Pas-de-Calais, A 421 et A 434.

⁶⁴ Paris, Bibliothèque nationale, Ms. fr. 11 853, f^o 251.

⁶⁵ Fr.-F. CHEVALIER, *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny*, Lons-le-Saunier, P. Delhorme, 1767, t. I, p. 400.

⁶⁶ Archives départementales du Doubs, B 478.

suite, il entre au service de la comtesse palatine Mahaut d'Artois, veuve d'Othon IV; une lettre datée du 24 mai 1305 mande de rembourser « Girart de Moncler » des dépenses qu'il a faites en visitant les villes et maisons de la comtesse et en faisant « fermer » le château de Bracon, à Salins⁶⁷. Il meurt en 1307 et laisse un fils prénommé Gauthier⁶⁸. Gérard et Philippe de Saint-Remy appartiennent à un lignage récent, sans doute une branche cadette de celui d'Achey, attesté au XII^e siècle⁶⁹. Dans un acte de juillet 1290, il est fait mention des seigneurs de Saint-Remy, vassaux du sire de Faucogney pour les dîmes de Baudoncourt, au sud de Luxeuil: « et ceis (les dîmes) de Baudoncourt que li signour de Saint-Remei tiennent de lui »⁷⁰. Eux-mêmes ont des vassaux, tel Henri d'Anchenoncourt, chevalier, qui en 1268, tient plusieurs biens en fief du sire de Saint-Remy⁷¹. Marguerite de Saint-Remy, épouse de Jean de Rupt († vers 1284), est sans doute leur sœur. On l'a dit, Jean († vers 1356) épouse Catherine d'Arguel, nièce d'Etienne et de Jean d'Oiselay. L'un de leurs descendants, Jacques de Saint-Remy, périt exécuté en 1360 après avoir dévasté la région à la tête d'une compagnie de routiers.

⁶⁷ Archives départementales du Pas-de-Calais, A 51.

⁶⁸ Gauthier entre dans l'hommage de Jean de Chalon-Arley; en 1309, ce dernier donne à Gautier, fils de Gérard de *Monclerc*, une rente de 40 livres à prendre en deux termes chaque année sur les revenus de la saline de Salins: « donation faite par Jean de Chalon Arley au nommé Gauthier fils de Gérard, sgr de Montclerc de 40 livres de rentes apprendre à perpétuité annuellement sur les revenus de la saunerie de Salins sur le partage dudit Jean de Chalon scavoir 20 livres à chascun jour de feste St Michel et 20 livres a chaque my carême et ce pour les bons et agréables services rendus par led. sgr de Moncler [...] »; Archives départementales du Doubs, 7 E 2758, t. I, f^o 199 v^o.

⁶⁹ A la fin du XII^e siècle, le seigneurie appartient à Philippe d'Achey qui donne à l'abbaye cistercienne de Clairefontaine des biens sis à Saint-Remy.

⁷⁰ Cf. E. PHILLIPON, « Les parlers de la comté de Bourgogne aux XIII^e et XIV^e siècles », *Romania*, 1914, t. XLIII, p. 526; cf. aussi Archives départementales du Doubs, B 462. Baudoncourt est situé au sud de Luxeuil.

⁷¹ Anchenoncourt: commune d'Anchenoncourt-et-Chazel. Haute-Saône. Henri d'Anchenoncourt reconnaît tenir plusieurs biens du seigneur de Saint-Remy, à Mélincourt, Senoncourt, Cendrecourt et à Faverney; Archives départementales de Haute-Saône, H 363; le seigneur de Saint-Remy y est cité au singulier (« je tenoi dou seignour de Saint-Remi »). Henri d'Anchenoncourt figure dans l'entourage d'Héloïse de Joinville, vicomtesse de Vesoul; cf. L. DELOBETTE, « Une femme de pouvoir au XIII^e siècle: Héloïse de Joinville, vicomtesse de Vesoul », actes du colloque *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Age et au cours de la première Renaissance*, 15-18 février 2006, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3 et Facultés Saint-Louis de Bruxelles, (à paraître).

Venus du comté de Bourgogne, ces seigneurs ne sont pas des inconnus en Lorraine.

Dans le sillage des grandes familles lorraines

Par tradition, la noblesse du comté de Bourgogne est liée aux illustres lignages de Lorraine et en particulier aux ducs. Les sires d'Oiselay appartiennent à l'entourage ducal; par exemple, le 10 août 1250, Etienne d'Oiselay se trouve avec le duc auprès du pape à Lyon⁷². Il joue un rôle dans les conflits où intervient la Lorraine; en 1266 par exemple, il est témoin au traité d'alliance passé entre le duc et Henri de Luxembourg contre le comte Thiébaud de Bar⁷³. Cela est confirmé par des dépendances féodales. En 1254, Jean de Chalon, demi-frère d'Etienne d'Oiselay, prend en fief du duc la seigneurie de La Villeneuve, qui est aux Oiselay: «le chastial et la vile de Vileneuve qui est a signor d'Oiseler nostre frere»⁷⁴. En 1293, devant l'official de Besançon, le fils d'Etienne se déclare homme lige de l'évêque de Langres, après le duc de Lorraine⁷⁵.

Comme le duc de Lorraine, le comte Thiébaud II de Bar (1239-1291) compte de nombreux fidèles parmi les Bourguignons. Ainsi en 1253-1254, alors qu'il est prisonnier et rime quelques vers pour exprimer son espoir d'être délivré, il nomme Othon de Bourgogne parmi ses «parans» et «amins», avec Erard de Valéry, le duc de Brabant, la comtesse de Flandre et le comte de Looz⁷⁶. Sa fille Philippe († 1284) épouse le comte Othon IV et lui-même reçoit la garde du comté de Bourgogne pendant que son gendre

⁷² *Obtenu ducis Lotharingiae et Stephani domini de Oiseler fratris comitis Burgundiae domini Salinensis, concedit papa electo Patracensi ut cum Petro de Molay, canonico Corinthiensi, usque ad quantitatem de qua viderit expedire dispenset super eo quod praeter ecclesiastica beneficia quae obtinet possit adhuc alia beneficia, etiam si curam animarum habeant, si ei canonice offerantur in partibus Romaniae usque ad summam trecentarum marcarum argenti licite recipere; Registres d'Innocent IV, Ed. E. BERGER, Paris, Thorin, 1884-1920, p. 138, n° 4786.*

⁷³ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 765, n° 4. Il s'agit du père du seigneur présent à Chauvency.

⁷⁴ *Mémoires et documents inédits...*, op. cit., t. IX, 1900, n° XVII, p. 538-539; Archives départementales du Doubs, B 495; Paris, Bibliothèque nationale, coll. Lorraine 185, f° 104.

⁷⁵ Archives départementales de Haute-Marne, G 430.

⁷⁶ M. PARISSÉ, *La noblesse lorraine, op. cit.*, p. 773 et n. 70.

participe en 1283-1284 à l'expédition destinée à secourir Charles I d'Anjou en Italie. Le comte de Bar reçoit l'hommage d'Aymon de Faucogney pour les fiefs de Conflans et de Lamarche; en 1278, il le choisit comme arbitre dans un différend l'opposant au duc de Lorraine⁷⁷. Les Faucogney sont en outre apparentés à Richard d'Auxelles, fidèle conseiller de Thiébaud II et neveu de l'évêque de Toul Roger de Mercy. En février 1295, Etienne d'Oiselay se déclare vassal du comte de Bar et reprend de lui divers alleux dont celui de Sainte-Marie-en-Chaux; il reçoit en retour sept cent cinquante livres tournois⁷⁸. Avec son frère Jean, Hugues d'Annegray et Milon de Ronchamp, il reconnaît en 1301 devoir la garde au château de Conflans⁷⁹. Dès avril 1271, la seigneurie de Pierrefitte-sur-Aire dont la mèrede Milon, Jeanne de Belrain, était l'héritière, est achetée par le comte de Bar⁸⁰.

D'autres alliances ont fait entrer les Bourguignons dans de brillants lignages lorrains. Aymon de Faucogney est ainsi marié à Jeanne de Salm († vers 1296), l'une des filles du comte Henri IV (1242-1293). Jean († 1334), leur fils aîné, un chevalier de « grande prouesse », est inhumé auprès de sa grand-mère Héloïse de Joinville dans l'église des Clarisses de Montigny-lès-Vesoul; leur petit-fils Jean III († 1365) épouse en 1339 Isabelle de France. Jacques Bretel ne dit mot de cette parenté dont pourtant il est nécessairement informé: le comte de Salm est en effet l'un de ses protecteurs et lui témoigne une grande bienveillance⁸¹. Quelques mots dans le poème célèbrent cependant l'hospitalité d'Aymon de Faucogney; il

⁷⁷ Un autre arbitre est Guillaume de Til-Châtel; la garde des prisonniers est confiée à Liébaud de Beaufremont; cf. M. CHAPÉLIER, « Essai historique sur Beaufremont, son château et ses barons », *Annales de la société d'Emulation du département des Vosges*, t. IX, 1858, p. 150.

⁷⁸ Sainte-Marie-en-Chaux: canton de Luxeuil, Haute-Saône; M. GROSDIDIER DE MATONS, *Le comté de Bar des origines au traité de Bruges (vers 950-1301)*, Bar-le-Duc, A. Picard, 1922, p. 483.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 580.

⁸⁰ Pierrefitte-sur-Aire: arrondissement de Commercy, Meuse. Jeanne a épousé en premières noces Eudes de Clefmont. Cf. M. GROSDIDIER DE MATONS, *Le comté de Bar...*, *op. cit.*, p. 568.

⁸¹ Au château de Salm, la table du poète est voisine de celle du comte: « *ma table fu joustee lui mise* »; cf. *Le tournoi de Chauvency*, v. 249. Celui-ci offre au ménestrel différents présents, dont une cote, un corset, des moufles et un chapeau fourré de vair: « *cote, corset et houce verde, moufles et chasperon forrei / de bon fin vair m'a endosseï* », cf. *Ibid.*, v. 266-268.

est fait mention de « l'ostel aparilliéz / de toutes bones genz veoir »⁸². Trop âgé en 1285 pour se rendre au tournoi en compagnie de son gendre, le comte de Salm attend certainement du poète une relation des exploits accomplis par celui-ci⁸³. Les seigneurs d'Oiselay sont quant à eux proches des comtes de Blâmont, qui forment une branche cadette de la Maison de Salm. L'un des héros du tournoi, Henri I de Blâmont dit « Malscerviaus » ou « Malcervel » choisit pour témoin en 1289 Jean d'Oiselay, réputé « ami et feable »⁸⁴. En 1296, Etienne d'Oiselay assume la même fonction au mariage d'Henri de Blâmont avec Cunégonde de Linange⁸⁵.

Les sires d'Oiselay sont également liés aux Beaufremont et aux Choiseul. Les premiers sont des vassaux du comte de Bar et participent à son conseil; ils ont aussi des intérêts bourguignons, en duché et en comté⁸⁶. Deux sires de Beaufremont se trouvent à Chauvency: Huard, deuxième fils de Liébaud III, et Pierre, seigneur de Removille et de Bulgnéville, qui lui est apparenté⁸⁷. Ce dernier, décrit dans le poème comme « uns chevaliers de bel ators », mène la carrière d'un *famosus miles*: il est cité dans le *Roman de Hem* où il affronte le comte Robert d'Artois⁸⁸; il participe en 1283 avec

⁸² *Le tournoi de Chauvency*, v. 602-603.

⁸³ Cf. M. PARISSÉ, « Les comtes de Salm et l'évêché de Metz, XI^e-XII^e siècles », in *Histoire des Terres de Salm. Recueil d'études consacrées au Comté et à la Principauté de Salm, à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la réunion de la Principauté à la France. Actes des journées d'études organisées à Senones et à Saint-Dié-des-Vosges les 16 et 17 octobre 1994*, Ed. A. RONSIN, Saint-Dié-des-Vosges, Société Philomatique Vosgienne, 1994.

⁸⁴ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 574, n° 14. Henri de Blâmont est un petit-fils du comte Henri II de Bar (1214-1239).

⁸⁵ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 574, n° 31.

⁸⁶ Liébaud III est le fils d'Agnès de Vergy, qui le forme à la carrière politique et oriente son regard vers les principautés bourguignonnes; cf. J.-Fr. PROQUIN, « Le château de Beaufremont (Vosges) du XII^e au XVI^e siècle », *Annales de l'Est*, 2003-2, p. 77-98. Il joue un rôle politique actif dans le comté de Bourgogne: il est arbitre en 1289 avec le comte Othon IV et Jean de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, pour des difficultés nées entre Hugues de Bourgogne et Jean de Vergy; en 1297, il devient gouverneur-lieutenant pour le roi Philippe IV. Cousin du duc de Bourgogne Robert II, ce dernier le choisit comme l'un de ses exécuteurs testamentaires. Héros de la Bourgogne, les *bons Barons* de Beaufremont sont cités avec les *Nobles* de Vienne, les *Preux* de Vergy et les *Fiers* de Neuchâtel dans le prologue de *Gaspard de la Nuit* d'Aloysius Bertrand.

⁸⁷ Huard de Beaufremont est vassal du comte de Bar; cf. M. GROSDIDIER DE MATONS, *Le comté de Bar...*, *op. cit.*, p. 575.

⁸⁸ Robert d'Artois est excommunié en 1278 et en 1279 pour sa participation à des tournois. En 1278, il joue le rôle du « chevalier au lyon » dans les festivités du tournoi de

Aymon de Faucogney et Milon de Ronchamp à une expédition en Italie du Sud avant de tuer Jean I de Brabant, lors d'un tournoi organisé en 1294 par le comte de Bar⁸⁹. Jean d'Oiselay, veuf de Marguerite d'Andelot, s'allie à cette famille par son mariage avec Héloïse, fille de Liébaud III de Beaufremont⁹⁰. Les Oiselay nouent aussi des mariages avec les Choiseul, dont les contacts sont permanents avec les ducs de Lorraine, les comtes de Bar et de Champagne et les évêques de Toul. Etienne épouse en effet Alix, fille de Jean de Choiseul et de Bertremète-Alix d'Aigremont, elle-même issue du côté maternel du lignage de Beaufremont. Jean de Choiseul est connétable de Bourgogne depuis 1272; il est lié au duc de Lorraine auprès duquel il est engagé dès 1276 dans une guerre contre l'évêque de Metz; en 1285, Henri, comte de Salm, déclare qu'il ne s'opposera pas aux lettres de rançon que l'évêque de Metz a du seigneur de Choiseul⁹¹. Alix de Choiseul, « fille du noble baron Jean, seigneur de Choiseul et d'Aigremont », est citée dans un acte de 1291 qui mentionne la vente à l'abbaye de Morimond de la moitié du moulin de Pompierre (Vosges) par son mari Etienne, seigneur de La Villeneuve⁹². Ce mariage reste sans descendance; à la mort d'Alix en 1303, Etienne s'allie en secondes noces, avant 1310, à Jacqueline de Grandson; devenue veuve, celle-ci est remariée vers 1313 au seigneur lorrain Jean de Bayon († vers 1347)⁹³. A cette union s'ajoute celle du neveu

Hem; dans son escorte se trouvait même un lion. Sur le rôle du « lion » dans le *Roman de Hem* (bête réelle? acteur costumé? fiction inspiré par *Le chevalier au lion* de Chrétien de Troyes?), N. Freeman REGALADO, « Performing Romance: Arthurian Interludes in Sarasin's (1278) » in *Performing Medieval Narrative*, éd. Evelyn Birge VITZ, Nancy Freeman REGALADO and Marilyn LAWRENCE, Cambridge D. S. Brewer, 2005, p. 114.

⁸⁹ Le comte Jean I de Brabant est l'un des principaux ennemis des seigneurs réunis à Chauvency; le comte de Luxembourg meurt sous ses coups à Worringen, en 1288. En 1285, au moment du tournoi, il se trouve au côté du roi de France, son beau-frère, en Aragon. Sur Pierre de Beaufremont, cf. M. CHAPÉLIER, « Essai historique sur Beaufremont », *op. cit.*, p. 154 et n. 1 et p. 158; E. CLERC, *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, *op. cit.*, t. 1, p. 476 et n. 3. Jean de Senoncourt, du nom d'une terre tenue en fief des comtes palatins de Bourgogne par Liébaud III, participe avec Pierre de Beaufremont à l'expédition en Italie: cf. *Mémoires et documents inédits...*, *op. cit.*, 1908, t. VIII, n° 296, p. 267.

⁹⁰ Cf. M. CHAPÉLIER, « Essai historique sur Beaufremont... », *op. cit.*, p. 160 et p. 164. L'une de leurs filles, Clémence, est mariée en secondes noces à un seigneur de Demangeville.

⁹¹ H. DE FAJET DE CASTELJAU, « Recherches sur la Maison de Choiseul », *Les Cahiers haut-Marnais*, n° 107, 4^e trim. 1971, p. 249.

⁹² *Ibid.*

⁹³ Alix est inhumée à l'abbaye de Morimond, nécropole des Choiseul.

d'Etienne et de Jean, Etiennet d'Oiselay, avec Yolande de Choiseul († vers 1330). Comme cela a déjà été signalé, Guy de Choiseul, neveu d'Etienne et Alix, épouse Jeanne d'Annegray († avant 1338)⁹⁴.

Toutes ces alliances constituent autant de jalons sur les axes qui s'étirent de la Meuse et de la Moselle à la Saône. Ils s'inscrivent dans la continuité des rapports et relations entre la région mosane et le comté de Bourgogne. Bien connus de la noblesse lorraine, certains des chevaliers bourguignons sont choisis par le poète pour incarner les valeurs célébrées par les grands à Chauvency, dans les combats comme durant les fêtes qui les suivent.

Les joutes

A Chauvency se déroulent deux journées de joutes, le lundi et le mardi, puis un tournoi décidé par les jouteurs et organisé le jeudi. Vers 1285, les joutes constituent à la fois un spectacle quasi mondain, mis en scène de façon raffinée et une lutte éprouvante, dans lequel les chevaliers s'affrontent en un combat singulier, le meilleur moyen de mettre en valeur leur bravoure⁹⁵. Monté sur un destrier, le jouteur abaisse sa lance, la tient bien serrée horizontalement et après avoir donné un fort coup d'éperon, il se jette contre son adversaire dans l'intention de lui faire toucher terre⁹⁶. Alors que dans le *Roman du Hem*⁹⁷ par exemple trois lances au plus peuvent être brisées, à Chauvency les joutes durent manifestement jusqu'à épuisement des forces. Sans doute aussi en raison des adversaires qu'ils affrontent, les exploits de Pierre de Grailly et d'Aymon de Faucogney sont rapportés par Jacques Bretel. L'un et l'autre sont figurés sur les miniatures datées du XIV^e siècle du

⁹⁴ H. DE FAJET DE CASTELJAU, « Recherches sur la Maison de Choiseul », *op. cit.*, p. 249.

⁹⁵ Cf. C. GAUCHE, « Tournois et joutes en France au XIII^e siècle », *Annales de l'Est*, 1981, 33, p. 197-198 : « La joute [...] qui est un « duel » (combat n'opposant que deux adversaires), permet à l'individu de se mettre en valeur, de briller personnellement et de ne plus partager la « gloire ». Les joutes deviennent un « monument » à la prouesse personnelle, qui n'est possible que dans ce contexte car la guerre demeure évidemment le lieu du combat collectif ».

⁹⁶ L. GAUTIER, *La chevalerie*, Paris, V. Palmé, 1895, p. 693, n. 3. Aux p. 677-702, l'auteur se fonde sur Chauvency pour procurer la description des jeux guerriers.

⁹⁷ SARRASIN, *Roman du Hem*, éd. A. Henry, Bruxelles, Editions de la revue de l'Université de Bruxelles / Paris, Les Belles Lettres, 1939, v. 1857. Ce texte date de 1278. Il n'y a pas de tournoi, mais deux jours de joutes; on en compte environ cent quatre-vingts.

manuscrit Oxford. Douce 308, copié à Metz⁹⁸. Dans ce manuscrit, les exploits des Bourguignons sont proportionnellement plus importants que dans le manuscrit de Mons car le nombre de joutes y est réduit de dix-sept à dix⁹⁹. Aymon de Faucogney apparaît dès la deuxième joute; il affronte un seigneur alsacien, Conon de Bergheim¹⁰⁰. Le héraut crie «Faucongni au bon chevalier / qui ne se veut mie seler! / Vez le la ou il s'aparoille!»¹⁰¹. L'auteur évoque tous les attributs du bon jouteur, tels le grand destrier qui place le chevalier en position de domination: «en grant destrer le vi seoir», les fers, manifestement des armes de guerre, «qui sunt de bone forge», le heaume et sa barbière ou mentonnière¹⁰². Les jouteurs se portent réciproquement de rudes coups, se renversant sur la croupe de leur cheval ou bien s'allongeant sur l'encolure de celui-ci. Cela suscite l'admiration des dames, qui encouragent les combattants à faire preuve de toujours plus de vaillance; elles déclarent en effet «que les joustes sont fors et belle»¹⁰³. Meurtris, étourdis et à peine capables de se tenir en selle, les jouteurs doivent finalement cesser la lutte. Pierre de Grailly combat quant à lui dans la quatrième joute, face à Conon d'Ouren. Ce dernier, un noble originaire du Limbourg, est le neveu de Joffroi IV d'Esch, l'un des héros du tournoi et un grand seigneur de l'entourage du duc Ferry III de Lorraine et des comtes de Luxembourg¹⁰⁴. Le héraut annonce «Grilli au gentil bacheler!». Pierre de Grailly franchit les barrières, monté sur un grand cheval d'Espagne, probablement acquis au service des rois anglais en Gascogne: «N'avoit mie ronsin amblant / Ains sist en grant destrier d'Espagne»; son écu porte ses armoiries¹⁰⁵. Il est armé d'un rocher, c'est-à-dire de la lance

⁹⁸ Cf. N. F. REGALADO, «Picturing the Story of Chivalry in Jacques Bretel's *Tournoi de Chauvency*», in *Tributes to Jonathan J. G. Alexander: Making and Meaning in the Middle Ages and the Renaissance*, Ed. Susan L'Engle et Gerald Guest, London, Harvey Miller-Brepols, 2006, p. 341-352.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 344. Voir la communication de Mary Atchison dans ce volume.

¹⁰⁰ Il existe des liens entre la Lorraine et Bergheim: cette terre entre dans les possessions de l'abbaye de Moyenmoutier, puis dans celles de l'évêché de Toul et, au cours du XIII^e siècle, dans la Maison des Ribeaupierre, comme fief des ducs de Lorraine. Je remercie M. Michel Parisse d'avoir attiré mon attention sur ce point.

¹⁰¹ *Le tournoi de Chauvency*, v. 607-609.

¹⁰² *Ibid.*, v. 604; v. 621.

¹⁰³ *Ibid.*, v. 635-636. La description de la joute occupe les vers 616-627.

¹⁰⁴ *Ibid.*; au v. 826, Conon d'Ouren est dit d'*Alemaigne*.

¹⁰⁵ *Ibid.*, v. 756-757. Un écu d'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent; cf. *ibid.*, v. 759-761: «Et savéz vos quex est s'ansaigne? / Un escu d'or a la croix noire / Et en la croix, si com j'espore, / Avoit cinq coquilles d'argent.»

utilisée dans les joutes; « Li hiaume ou chief, sa lance empoigne / Et va son escu enbrasent »¹⁰⁶. Les lances en se brisent à grand bruit: « granz escroiz fisent au brisier », les armures tombent en lambeaux et les chevaux sont épuisés¹⁰⁷. Malgré la jeunesse des combattants, la joute est rude: « que fu une des plus rustes »¹⁰⁸.

Les qualités manifestées au cours des joutes signalent la valeur des chevaliers. Ceux-ci entrent en lice pour rechercher la gloire et emporter le titre de meilleur chevalier de la fête. Il s'agit de faire la preuve de la noblesse de son lignage. Ainsi Aymon de Faucogney s'emploie à combattre comme s'il s'agissait d'un véritable fait d'armes, avec courage et honneur: « s'armoît uns chevaliers gentis, / A toute honor faire ententis / Preus et hardis et envoisiéz »; « Et Faucoigniéz revient tout droit, de bien férir entalentéz »¹⁰⁹. La noblesse se mesure aussi à la beauté physique. Celle de Pierre de Grailly est soulignée de façon particulière. Il est réputé le plus beau combattant de la journée du lundi: « Cil qui premiers vint a l'essai / Estoit si biaus et si molléz / devant et deriere et en léz, / de chief, de cors et de visaige / Que tout le jour n'i ot uisaige / Nuns si tres bel, a mon samblant »¹¹⁰. Cet attribut entre en séquence avec les termes qui renvoient à l'adresse, au courage et à la prouesse: « Li chevaliers biaus et adrois, / preus et hardis en tous endrois »; « moult se maintient et bel et gent / li chevaliers de vers Bergoingne »¹¹¹.

Les joutes sont suivies d'un tournoi, dont le poème de Jacques Bretel offre l'un des derniers témoignages littéraires.

Feste se fait, tournoi approche

Après les joutes et de façon à clôturer la fête est organisé un tournoi. Il a lieu le jeudi, « à la vesprée », dans une prairie située entre Chauvency et Montmédy¹¹². Dès le matin, les hérauts vont chercher les chevaliers pour

¹⁰⁶ *Ibid.*, v. 730; v. 764-765; « je vis des fers voler le feu des rochers et des heaumes ».

¹⁰⁷ *Ibid.*, v. 809.

¹⁰⁸ *Ibid.*, v. 725-846.

¹⁰⁹ *Ibid.*, v. 599-603; v. 616.

¹¹⁰ *Ibid.*, v. 750-755.

¹¹¹ *Ibid.*, v. 3257-3258; v. 762-763.

¹¹² Chauvency est situé à environ cinq kilomètres à l'ouest de Montmédy.

les mener sur le terrain. Pendant qu'ils se rangent en ordre, les dames chantent et dansent entre elles jusqu'à l'arrivée de la comtesse Marguerite de Luxembourg, venue de Montmédy au milieu d'une brillante et joyeuse escorte. La longueur des préparatifs rend impatients certains chevaliers, tel Conrad Warnier qui suggère en allemand, au milieu des rires, d'enlever la belle comtesse de Luxembourg. Le tournoi s'engage ensuite. Il consiste en une mêlée à laquelle prennent part tous les combattants, chevaliers, bacheliers et écuyers au nombre d'environ cinq cents et divisés en deux partis. Les deux groupes opposent ceux qui résident à Chauvency chez le comte Gérard de Looz, désignés dans le texte comme « ceus dedens », à « ceux de fors », lesquels logent à Montmédy, au château du comte Louis V de Chiny (1268-1299)¹¹³. Les équipes ont été formées par les deux « diseurs » choisis le mercredi ; « ceus dedens » comprennent notamment les Champenois, les Bourguignons et les Lorrains « qui ne valent pas moins », derrière Ferry de Blâmont ; les Hennuyers, les Brabançons, les Rhénans ou *Riviers*, les Hesbignons et les Flamands sont *ceux de fors*, commandés par le comte de Luxembourg.

Les uns et les autres sont répartis en plus petites unités de combats, les batailles et les bannières, qui prennent part au combat l'une après l'autre. Le texte ne nomme parmi les nobles bourguignons aucun chevalier banneret. Pierre de Grailly et Etienne d'Oiselay sont des chevaliers bacheliers : faute de vassaux, ils doivent se placer sous la bannière d'un autre¹¹⁴. Pierre de Grailly appartient à celle du comte Louis de Sancerre et entre dans le tournoi pour se heurter à Waleran de Fauquemont et à Waleran de Ligny-en-Barrois, frère cadet du comte Henri de Luxembourg. Jacques Bretel le dépeint bonne lance et très élégant sous les armes. Il est cité dans le *Roman du Hem*, ce qui témoigne de la culture française des comtes de Luxembourg¹¹⁵. Les deux Waleran tentent de s'emparer des chevaux de leurs

¹¹³ Cf. *Ibid.*, v. 2915-2916 : Conrad Warnier et sa bannière sont placés avec ceux *dedens* : « avec ces de la feste iroit ». Louis de Chiny est l'époux de Jeanne, fille de Henri II de Bar (1214-1239) et le beau-frère du comte Henri II de Luxembourg, dit le Blond († 1270).

¹¹⁴ *Le tournoi de Chauvency*, v. 1313-1315 et v. 1363-1364. Le texte ne procure pas d'informations relatives aux autres seigneurs bourguignons ou comtois.

¹¹⁵ *Le tournoi de Chauvency*, v. 3697-3844. Waleran de Ligny-en-Barrois est réputé « chevalier preu et compaignant / Gent et courtois et largez assez ». C'est un rude batailleur, un fidèle allié de son frère dans la guerre de Ligny. Il est tué comme ce dernier à la bataille de Woerringen en 1288.

adversaires et « se tiennent pour honnis s'ils n'ont les chevaux des deux ». Les armes s'entrechoquent avec un bruit semblable à celui du tonnerre; Pierre de Grailly va jusqu'à s'emparer d'un pieu pour remplacer l'épée, seule arme autorisée, qu'il a perdue :

Atant es Perart de Grilly / Lui et le conte de Sansuere / aussi bruiant
comme tonnerre. / en tornois firent tel eschar / C'on i poïst torner un
char. / Li cembiaus fu léz le pallis. Uns garçons est avant saillis, / En la
soif a tantost puisié / un grant pel gros et aguisié. / Perrars le mist entre
sez poinz, qu'en leu d'espee a recovré / Un grant peil gros, de chaisne
ovré. / Quant saisiz fu de son baston, / A escrier prist a haut ton : « Grilli
avant or Perrart! / cist est en lieu de Renouart!¹¹⁶

Il donne toutes ses forces dans le combat, au point d'apparaître « hideus, / Haligotéz et détailliéz, / Ferus et frapéz et mailliéz »¹¹⁷. Etienne d'Oiselay et Simon de Monclay (ou de Clefmont) sont pour leur part dans la bannière de Gérard de Looz, frère du comte de Chiny et seigneur de Chauvency, et de Geoffroy de Neuville, lui-même vassal du comte de Bar¹¹⁸. Ils arrivent au galop au moment où Joffroi d'Esch-sur-la-Sûre (1265-1291), encouragé par les hérauts, se trouve au milieu de la mêlée¹¹⁹. Les cris d'armes retentissent... Ces combats, brutaux même s'ils constituent aussi un spectacle prisé par les dames et les spectateurs, prennent fin à la nuit tombée. La victoire n'a favorisé aucun des deux partis, signe sans doute que tous ont su rester en rangs serrés et en bon ordre.

Des jeux guerriers, les acteurs du *Tournoi* passent ensuite aux jeux courtois.

Les festivités

Des festivités suivent les épreuves guerrières; elles se composent de banquets, de danses, de jeux entremêlés de chants, tel le chapelet, mené par la comtesse de Luxembourg et le sire d'Amance, et d'autres divertisse-

¹¹⁶ *Le tournoi de Chauvency*, v. 3794-3810.

¹¹⁷ *Le tournoi de Chauvency*, v. 3816-3818.

¹¹⁸ Cf. M. GROSIDIER DE MATONS, *Le comté de Bar...*, *op. cit.*, p. 535 et n. 1.

¹¹⁹ *Le tournoi de Chauvency*, v. 4083-4087; *Simons de Moncler* est nommé avant *Estenes d'Oiseler*. Sur Joffroi d'Esch-sur-la-Sûre, cf. J. VANNÉRUS, *Les anciens dynastes d'Esch-sur-la-Sûre*, Luxembourg, 1905, p. 230 *sqq.*

ments. Jacques Bretel lui-même chante un poème sur le thème de l'amour, – plaisir divin, chagrin terrible. Ces réjouissances sont en effet l'occasion de faire montre d'un comportement courtois et de célébrer les dames. Jean d'Oiselay danse ainsi « courtoisement » avec Alix de Louppy : « Jehans d'Oiseler la menoit, / En chantant li a respondu, / Si haut que tuit l'ont entendu, / A clere vois, cette chanson : / Améz moi, blondete, améz, / – Et je n'amerai se vos non ! »¹²⁰ A lire le poème, tout se passe comme si les Bourguignons maîtrisaient avec aisance les codes des jeux amoureux. Quatre des trente-cinq différents refrains cités dans le texte sont chantés par les seigneurs du comté. Ceux-ci sont évoqués à plusieurs reprises, assemblés autour d'une dame puis dans un duo. Ils se réunissent d'abord autour d'Agnès de Commercy, « Qui n'est ne laide ni vilaine / mais jouene, et gente et gracieuse »¹²¹. Celle-ci est une fille de Simon III de Commercy et de Mahaut de Florange, et la sœur de Jean, époux de Mahaut d'Apremont. Ceux des Bourguignons réputés « trop gentil bacheler » chantent en sa compagnie : « Au respondre de la chanson / estoient tuit li Bourguignon / qui sont trop gentil bacheler / jouer, desduire et reveler / oïssiez celle belle gent / lez uns as autres bel et gent / Sanz vilonnie et sans desroi. »¹²² Ainsi, le sire de Moncley (ou de Clefmont) se demande : « d'où vient li maus qui m'ocirra ? »¹²³ ; après lui, Etienne d'Oiselay, « li gentis bachelers », joint le geste à la parole : « Jointes mains, douce dame, vos pri merci. » Pierre de Grailly a lui aussi échangé de façon courtoise avec la même dame : « que mout par estes gracieuse / Douce, cortoise et amoreuse, / de bons fais et de cortois dis. »¹²⁴

Agnès de Commercy, belle-sœur de Mahaut d'Apremont, est liée au frère de celle-ci, Joffroi. Ce dernier chante en compagnie de l'épouse d'Etienne d'Oiselay, Alix de Choiseul, une dame réputée aimer les plaisirs de la fête au point de se mettre en péril¹²⁵. Joffroi d'Apremont est le petit-fils de Gobert, lui-même mis en scène dans le *Roman de la Violette* par

¹²⁰ *Le tournoi de Chauvency*, v. 2485-2490. Louppy-le-Château : arrondissement de Bar-le-Duc, canton de Vaubecourt, Meuse. Alix de Louppy est l'épouse de Waleran de Geroldseck.

¹²¹ *Ibid.*, v. 1307-1309.

¹²² *Ibid.*, v. 1313-1319.

¹²³ *Ibid.*, v. 1360-1361

¹²⁴ *Ibid.*, v. 3256 et suivants.

¹²⁵ *Ibid.*, v. 2519-2520 : « Celle s'ocist, celle s'essille / De faire feste et d'esjoïr. »

Gerbert de Montreuil¹²⁶. Il compte parmi les grands réunis à Chauvency. Avec sa femme Isabelle de Quiévrain, également nommée dans le poème, il commande un livre de prières orné de peintures et imite ainsi la pratique du comte de Bar. La documentation ne renseigne pas la situation antérieure au tournoi de 1285, mais ensuite il existe au moins un acte, daté de 1289, dans lequel interviennent ensemble Etienne d'Oiselay et Joffroi d'Apremont¹²⁷.

Les fêtes de Chauvency illustrent la façon dont certains seigneurs comtois sont intimement liés à la noblesse lorraine. Elles témoignent d'une communauté de culture, essentiellement francophone en même temps qu'elles révèlent le pouvoir d'attraction qu'exerce le comte de Bar, figure politique majeure de la période, sur les nobles de ces régions de confins¹²⁸.

Comme les autres seigneurs qui participent au tournoi, les chevaliers du comté de Bourgogne jouent ainsi parfaitement leur rôle dans la manifestation organisée par le comte de Chiny, destinée à signifier la cohésion des vassaux et de la famille du comte de Bar. En 1285, cela intervient néanmoins à un moment où les rapports de force vont s'inverser: avec l'avènement de Philippe le Bel s'annonce en effet un temps de rupture et de nouveaux choix politiques.

Laurence DELOBETTE
Université de Franche-Comté

¹²⁶ Cf. GERBERT DE MONTREUIL, *Le roman de la Violette*, éd. D. L. BUFFUM, Paris, Champion, 1928, v. 5380-5383.

¹²⁷ Ils sont juges d'un conflit entre Simon, comte de Sarrebrück et Jean de Montfaucon; cf. Natalis DE WAILLY, «Notice sur les actes en langue vulgaire du XIII^e siècle», in *Notices et extraits des manuscrits*, XXVIII, 1878, p. 204, n° 291.

¹²⁸ Quelques seigneurs à Chauvency sont de langue allemande et ont avec eux des «hyraut tyois»; cf. v. 1731. Jacques Bretel cite à plusieurs reprises les fautes de français et l'accent de Conrad Warnier de Hattstatt. Voir également la contribution de Michel Zink dans ce volume.